Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

Bureau métropolitain du 4 juin 2026

Décision

PSDA/DEEI/PLIE
Rapporteur : Mme Zamord P.

B 2026-167 - Développement économique - Emploi - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Fonds Social Européen Plus - Programmation 2026-2027 - Première tranche - Déprogrammation 2024-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

La séance est ouverte à 18h02.

Présents : Mme Appéré N. Présidente, M. Dehaese O., M. Huaumé Y., Mme Faucheux V., M. Sémeril S., Mme Vincent S., M. Pollet M., Mme Boukhenoufa F., M. Chapellon D., Mme Louapre F., M. Puil H., M. Morvan F., Mme Armand R., M. Amiot J., Mme Zamord P., Mme Duffaud L., M. Prizé L., Mme Rouillard S., M. Roullier O., Mme Billard A., M. Depouez H., M. Desmots X., M. Hervé M., M. Savignac J., Mme Sonnet C., M. Du Mottay E., M. Houssin J., Mme Kerauffret V., M. Le Meut P., M. Lesné B., M. Prigent A..

Ont donné procuration : M. Pinault P. à Mme Faucheux V., M. Guéret S. à M. Roullier O., M. Morel C. à M. Sémeril S..

Absents/Excusés : M. Le Blond G., M. Le Borgne D., Mme Parmentier M., Mme Remoissenet L., M. Collet S., M. Denis G., M. Labbé S..

Le quorum s'élève à 21 et est atteint.

M. Dehaese O. est nommé secrétaire de séance.

Le Bureau constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 29 mai 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à décision ont bien été remplies.

La séance est levée à 18h36.

***

Vu la délibération n° C 22.034 du 24 mars 2022 approuvant les termes du protocole d'accord du PLIE pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025 ;
Vu la délibération n° C 2026-039 du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs au Bureau ;
Vu la décision n° B 2025-294 du 18 septembre 2025 approuvant les termes de l'avenant de prolongation du protocole d'accord du PLIE jusqu'au 31 décembre 2027 ;
Vu la convention de subvention globale n° 23-050 couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025 et l'avenant n° 26C0027 prolongeant celle-ci jusqu'au 31 décembre 2028.

EXPOSÉ

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

Fondés sur des diagnostics partagés par les collectivités territoriales, l'État et les acteurs sociaux et économiques concernés, les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont des outils d'animation et de mise en œuvre des politiques d'emploi et d'insertion au profit des publics très éloignés de l'emploi.

Le PLIE de Rennes Métropole s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques territoriales de l'État en matière d'emploi des publics prioritaires et du Programme Brétilien d'Insertion (PBI) porté par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine dont l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi des publics en insertion constitue une des grandes orientations.

Le PLIE s'inscrit également à l'échelon local dans le cadre du projet communautaire de Rennes Métropole "accueillante et solidaire". L'intervention d'un PLIE participe à la mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficulté.

Pour la programmation européenne 2022-2027, le Conseil métropolitain a approuvé, le 18 novembre 2021, la candidature de Rennes Métropole en tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale de FSE+ pour le PLIE, et autorisé le dépôt d'une demande de subvention globale.

Le PLIE de Rennes Métropole s'inscrit dans le cadre de la priorité 1 du Programme National (PN) FSE+, "Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus".

Les crédits européens permettent de cofinancer des actions d'insertion destinées à l'accompagnement vers l'emploi durable et la qualification des personnes ciblées par le protocole du PLIE, adopté par le Conseil métropolitain le 24 mars 2022 et signé conjointement par le Préfet de Région, le Conseil régional, le Conseil départemental, la ville de Rennes et Pôle Emploi.

Le PLIE se fixe comme objectif d'accompagner annuellement 1 000 personnes à compter de l'année 2024.

Le PLIE se fixe, par ailleurs, comme objectif l'accès à l'emploi durable ou à une formation qualifiante pour 50 % du public accompagné.

Un appel à projets externe a été publié le 8 décembre 2025. Le montant maximal prévu à l'appel à projets est de 3 750 000 €, dont 2 500 000 € pour la période 2026-2027.

Quatorze projets ont été déposés représentant un montant total de 2 339 574,68 € (cf. détail dans l'annexe 1 jointe à la présente décision).

La programmation 2026-2027 est présentée en plusieurs temps. Il s'agit aujourd'hui de valider la première partie du montant des subventions FSE+ pour cinq opérations et un montant global de 572 041,52 € (cf. détail dans l'annexe 2 jointe à la présente décision). Les subventions sont réparties de la manière suivante :

- Espace Emploi PAE : 98 900,00 €
- Espace Emploi AI/ACI : 146 000,00 €
- Association l'Étape : 50 000,00 €
- Association Start'air : 80 000,00 €
- We Ker : 197 141,52 €

Le Comité de Pilotage du PLIE du 1er juin 2026 a validé le bien-fondé de ces opérations ainsi que les montants financiers.

L'autorité de gestion déléguée a émis un avis favorable à la programmation de ces opérations en date du 13 mai 2026.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

Les dépenses résultant de ces programmations d'action seront imputées au budget principal chapitre 65, article 65748, fonction 65 pour les associations. Ces dépenses dépendent de la politique sectorielle Attractivité et développement économique, du secteur "Soutien à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle" et du sous-secteur Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Un appel à projets interne a été publié le 9 avril 2024. Dans le cadre de cet appel à projets, le Bureau métropolitain du 5 décembre 2024 a validé l'attribution de la subvention de 167 000 € pour l'opération "Dynamisation et sécurisation des parcours 2024".

Il s'agit de déprogrammer l'opération "Dynamisation et sécurisation des parcours 2024" pour un montant de 167 000 € (cf. détail dans l'annexe 3 jointe à la présente décision) portée par Rennes Métropole et de résilier la décision administrative n° 25C0074 signée le 10 janvier 2025, l'opération ayant été abandonnée par le porteur en date du 8 juillet 2025, sur demande du service gestionnaire pour défaut de conformité à l'appel à projet.

L'applicatif "Ma démarche FSE+" permet aujourd'hui cette déprogrammation et elle aura pour effet de récupérer sur la maquette financière les crédits FSE+ programmés sur cette opération.

Le Comité de Pilotage du PLIE du 9 septembre 2025 a validé le bien-fondé de cette déprogrammation.

***

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

A l'unanimité, 2 conseiller(e)s ne prenant pas part au vote : Mme Laurence Duffaud, M. Cyrille Morel

- d'approuver l'attribution, dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, aux structures citées dans la décision, de financements pour des actions éligibles au concours du Fonds Social Européen Plus (FSE+) pour un montant global de 572 041,52 € ;

- d'approuver les termes des conventions de subvention de FSE+ à intervenir entre le PLIE de Rennes Métropole et les bénéficiaires cités dans la décision qui prévoient notamment le versement d'une avance de 50 % à la signature de la convention ;

- d'autoriser Madame la Présidente à signer lesdites conventions et tout acte s'y rapportant ;

- d'approuver la déprogrammation, dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, d'un financement de 167 000 € et la résiliation de la décision attributive n° 25C0074 s'y rapportant.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-25, et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

Le Secrétaire de séance,

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Olivier DEHAESE
Elu Premier Vice-Président
Signé le : 16 juin 2026

Laurence QUINAUT
Signature numérique de Laurence QUINAUT
Date : 2026.06.16 15:37:07 +02'00'

Olivier DEHAESE

Laurence QUINAUT

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

ANNEXE 1

2025_BRETAGNE_PLIE RENNES_AAP externe 2026_2027				**Montant FSE+ maximal prévu**		**3 750 000 € (dont 2 500 000 € pour 2026-2027)**	
				Montant FSE+		/	
N° MDFSE+	Porteur de projets	Intitulé de l'opération	Dispositif	Année 2026	Année 2027	**Total FSE+ demandé**	**Statut de l'opération**
202601451	ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR L'EMPLOI SUD RENNES	Référence de parcours PLIE 2026-2027	Assurer un accompagnement individualisé et renforcé vers et dans l'emploi	51 764,00 €	52 284,00€	104 048,00€	Instruit
202600429	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Référence de parcours PLIE 2026-2027		393 011,00 €	410 137,00 €	803 148,00 €	Recevable
202504955	ESPACE EMPLOI	Référence de parcours PLIE 2026-2027		48 500,00 €	50 400,00 €	98 900,00 €	Instruit
202601170	WE KER	Référence de parcours PLIE		98 193,21 €	98 948,31 €	197 141,52 €	Recevable/Instruit
202600237	ASSOCIATION MORBIHANNAISE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027	Soutenir les SIAE afin de proposer des parcours intégrés d'accès à l'emploi pour les participants du PLIE	83 663,00 €	85 319,00 €	168 982,00 €	Recevable

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

ANNEXE 1

202601058	Compagnons Bâtisseurs Bretagne (ACI)	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises (Ateliers et Chantiers d'Insertion 2026-2027) - Compagnons Bâtisseurs Bretagne		90 000,00 €	90 000,00 €	180 000,00 €	Recevable
202600915	Déclic (ACI)	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027		43 500,00 €	43 500,00 €	87 000,00 €	Recevable
202504954	Emmaüs Bruz (ACI)	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027 – ACI Bruz		15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €	Recevable
202504956	Espace Emploi (ACI)	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises en ACI et AI 2026-2027		73 000,00 €	73 000,00 €	146 000,00 €	Instruit
202600439	Étape	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027		25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	Instruit

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

ANNEXE 1

202504767	Etudes et Chantiers (ACI)	ETUDES ET CHANTIERS PLIE RENNES METROPOLE Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027		109 000,00 €	109 000,00 €	218 000,00 €	Recevable
202600977	ASSOCIATION PRELUDE	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027		48 177,58 €	48 177,58 €	96 355,16 €	Recevable
202600634	Restaurant du Cœur (ACI)	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027		40 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €	Recevabilité en cours
202600702	ASSOCIATION START'AIR	Médiation à l'emploi dans les associations intermédiaires 2026-2027	Renforcer les liens à l'entreprise et la médiation à l'emploi	40 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €	Recevable/Instruit
Total						**2 339 574,68 €**	/

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

ANNEXE 2

Numéro de l'opération	Raison sociale du porteur	Dispositif	Libellé de l'opération	Date début réalisation	Date fin réalisation	Nombre prévisionnel de participants	Dépenses totales	Montant Financement de l'UE sollicité	taux de cofinancement FSE+
202504956	Espace Emploi (ACI)	Soutenir les SIAE afin de proposer des parcours intégrés d'accès à l'emploi pour les participants du PLIE	Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises en ACI et AI 2026-2027	01/01/2026	31/12/2027	106	833 922,50 €	146 000,00 €	17,51%
202600439	Étape		Accompagnement vers l'emploi et développement des passerelles vers les entreprises dans les ACI 2026-2027	01/01/2026	31/12/2027	29	228 377,35 €	50 000,00 €	21,89%
202600702	ASSOCIATION START'AIR	Renforcer les liens à l'entreprise et la médiation à l'emploi	Médiation à l'emploi dans les associations intermédiaires 2026-2027	01/01/2026	31/12/2027	55	100 510,00 €	80 000,00 €	79,59%
202601170	WE KER	Référence de parcours PLIE	Référence de parcours PLIE	01/01/2026	31/12/2027	190	226 712,75 €	197 141,52 €	86,96%
202504955	Espace Emploi (PAE)		Référence de parcours PLIE 2026-2027	01/01/2026	31/12/2027	92	106 030,00 €	98 900,00 €	93,28%
						472	**1 495 552,60 €**	**572 041,52 €**	**38,25%**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260604-B2026_167BIS-DE

Annexe 3

Numéro de l'opération	Raison sociale du porteur	Dispositif	Libellé de l'opération	Date début réalisation	Date fin réalisation	Nombre prévisionnel de participants	Dépenses totales	Montant Financement de l'UE sollicité	taux de cofinancement FSE+
202402094	RENNES METROPOLE	Soutenir une offre d'insertion adaptée aux besoins des participants du PLIE et aux opportunités d'emploi du territoire en complémentarité des offres d'insertion existantes	Dynamisation et sécurisation des parcours 2024	01/01/2024	31/12/2024	-120	-232 747,50 €	-167 000,00 €	71,75%
						-120	**-232 747,50 €**	**-167 000,00 €**	**71,75%**